

Le P'tit Castelroussin

Le mensuel des socialistes de l'agglomération castelroussine

PS 

N°9
Octobre 2010

SOMMAIRE

Page 1

♦ « l'édito »

Par **Manuel Flam**

Page 2

♦ Les brèves par
Antoine Gossin

Page 3

♦ Politique
d'immigration par
Ghislaine MILLET

Page 4

♦ François HOLLANDE
par **Manuel FLAM**

Page 5

♦ "Les dépêches
nationales du P.S par
Delphine Chambonneau

Page 6

♦ Politique du
Logement par **Jean
PETITPRETRE**

Directeur de la publication :
Manuel Flam

Commission paritaire : 0115P11515
Dépôt légal : le 29/10/10
N°ISSN : 2105-7362
Prix de vente au N° : 1,25 €
Abonnement : 12,50 €
Abonnement de soutien : 24,50 €
Imprimé par nos soins au
70 avenue Charles de Gaulle
36 000 Châteauroux



Le rôle du PS dans lutte contre la réforme des retraites

La mobilisation à Châteauroux contre la réforme des retraites est tout simplement remarquable : 13 000 personnes dans les rues de la ville il y a 15 jours, plus de 1000 lycéens qui manifestent le jour suivant. On ressent encore aujourd'hui une volonté très forte des gens de ne pas lâcher le morceau.

Pourtant, le Gouvernement reste droit dans ses bottes. Il refuse de reprendre les négociations, refuse de reconnaître que les Français sont hostiles à sa réforme, refuse d'écouter les propositions constructives du Parti Socialiste. Le Gouvernement refuse le dialogue, et a usé – on dirait même abusé – du fait que l'UMP est majoritaire au Parlement pour faire passer son texte sans discussion. Bref, le blocage est total.

La question qui se pose aujourd'hui est : quelle suite donner au mouvement ? comment devons-nous nous organiser ? Quel doit être le rôle du PS dans cette affaire ?

J'entends trop souvent des camarades reprocher au Parti de ne pas être assez engagé dans les luttes sociales. Certains dans notre fédération de l'Indre, considèrent que nous devons, comme le fait par exemple le NPA, organiser les manifestations, participer aux mouvements de grève, porter les revendications des salariés d'entreprises qui ferment, comme MEAD l'année dernière.

A ceux-là, je dis « Attention ! ».

Le rôle d'un parti politique, qui plus est celui d'un parti de gouvernement comme le Parti Socialiste, n'est pas de

se substituer aux syndicats. Son rôle est de proposer une alternative politique au pouvoir en place. Son rôle est de proposer une réforme des retraites conforme à nos valeurs : justice sociale et fiscale, prise en compte de la pénibilité, aide aux plus démunis.. ; ce que nous avons fait. Son rôle est de lancer contre chaque candidat UMP un candidat de gauche. Son rôle n'est pas d'être une plateforme des revendications syndicales. Son rôle est de présenter un projet politique pour gagner les élections afin de faire basculer la majorité à gauche.

En 1906, la charte d'Amiens, qui peut être qualifiée d'acte de majorité du syndicalisme français, a établi l'indépendance syndicale, en premier lieu par rapport aux partis politiques. Cette distinction est salutaire. Ne brouillons pas les cartes. Ne rentrons pas dans la surenchère vis-à-vis des partis d'extrême gauche.

Et de grâce, parce que ce mouvement est trop important, ne laissons pas les politiques l'affaiblir en voulant le récupérer.



Manuel FLAM

Secrétaire de la section de CHATEAUROUX

**Adhérez au Parti Socialiste pour débattre, pour agir et pour préparer l'avenir !
Devenir adhérent du P.S, aujourd'hui, c'est facile.
Alors rejoignez la première force d'alternance en France
Pour votre première adhésion, le coût de la cotisation n'est que de 20 € !**

Le P'tit Castelroussin

[Les brèves]



L'information locale en bref

Par Antoine Gossin

C'est sans conteste, la mobilisation contre le projet de réforme des retraites qui, à Châteauroux, aura marqué ce mois d'octobre. Toutefois pendant ce temps, la droite locale n'est pas restée dans l'expectative. Bien au contraire, à son tour, elle a multiplié les initiatives anti-sociales ...

VERS UNE FRANCE DE PROPRIETAIRES ?

A l'occasion d'un récent passage à la tribune du Sénat, notre Maire a formulé le vœu de voir accéder à la propriété, 75% des français, d'ici 2025. Une loi "Mayet" pourrait d'ailleurs voir le jour puisque l'intéressé travaille en ce moment même à la rédaction d'une proposition de loi. Reste qu'aujourd'hui avec seulement 56% de nos concitoyens qui sont effectivement propriétaires de leur logement (43% à Châteauroux), il faudrait plus sûrement un miracle qu'une loi pour atteindre un pareil taux d'accession à la propriété.

"Objectifs irréalistes !" nous disent donc les spécialistes. Mais une fois encore c'était sans compter le génie créatif de M^r Mayet. Car pour convertir de manière massive des locataires en propriétaires rien n'est plus simple, selon lui. Il suffit simplement de contraindre les bailleurs sociaux à vendre leur parc de logements !

Audacieux, ce projet se veut également salutaire pour les finances publiques, particulièrement en berne ces temps-ci. Avec la disparition des logements sociaux, ce sont en effet des économies substantielles que réaliseront l'Etat et les Municipalités. **Et puis en poussant le raisonnement de M^r Mayet plus loin, en faisant disparaître les logements sociaux, n'est-ce pas les pauvres et leur problème de mal-logement qui disparaissent du même coup ?**

L'INDRE FACE À LA CRISE

Réputé pour être l'un des présidents de conseils généraux les plus grippe-sous de France, Louis Pinton se félicite, chaque année de la modestie du budget départemental. Alors que partout ailleurs, les décideurs publics ont depuis longtemps compris que les investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain, dans l'Indre on s'obstine à méconnaître cette réalité. Ainsi, alors qu'en moyenne les départements investissent 100 euros/habitant, notre département doit se satisfaire d'à peine 50 euros/hab. L'indigence budgétaire étant le maître mot, rien d'étonnant, dans ces conditions, que notre département éprouve les plus grandes difficultés à sortir de la crise. Tel n'est pas le cas, cependant, d'autres départements voisins qui - ayant opté pour de réelles stratégies de sortie de crise - enregistrent aujourd'hui des résultats bien plus encourageants. **Ainsi, par exemple, la Corrèze qui a adopté, sous la houlette de son président François Hollande, un plan de relance 3 fois supérieur à celui de notre département, connaît aujourd'hui une situation économique beaucoup plus enviable que l'Indre.**

Espérons donc que pour 2011, Monsieur Pinton, à défaut d'avoir (re)lu l'oeuvre de Keynes, aura au moins tiré les conclusions de choix budgétaires désastreux pour l'économie locale.

16.000

C'est le nombre de suppression de postes d'enseignants programmées au titre de l'année 2011. Depuis 2007, les coupes sombres effectuées dans les effectifs de l'Education Nationale se portent déjà à 50.000 postes, et ce, alors même que les effectifs scolaires sont relativement stables. Bref, voilà ce qui s'appelle dégraisser l'adipeux mammoth.

Dans l'Indre, cette politique désastreuse se traduit par la dégradation du taux d'encadrement moyen par classe (de 1/24 à 1/28), par la disparition de l'année de formation en IUFM pour les néo-enseignants, et demain, par la fermeture annoncée d'écoles en milieu rural (les fameux rassemblements pédagogiques intercommunaux sont, en effet, sur la sellette).

Et pourtant, l'Indre souffre de manière récurrente d'une moindre réussite scolaire. Ainsi, le taux de succès au baccalauréat fut, encore cette année, de 3 points inférieur à la moyenne nationale.

Rien ne va plus donc dans la patrie de Jules Ferry ? Pas exactement !

Car si l'enseignement public connaît effectivement des heures sombres, l'enseignement privé, lui, traverse une période faste. En effet, les effectifs de Saint-Pierre et de Léon XIII s'envolent miraculeusement à chaque nouvelle rentrée scolaire.

Le P'tit Castelroussin

(Droits de l'homme)



Politique de l'immigration : cinquième aggravation en sept ans

— Par Ghislaine Millet

Après le rassemblement du 04 septembre pour dire **NON à la xénophobie et à la politique du pilori** », une nouvelle mobilisation citoyenne nationale avait été décidée pour le 16.10. Les organisations signataires du précédent appel avaient décidé de poursuivre la mobilisation contre les projets et propositions de loi « Besson », « Hortefeux », « Ciotti » etc. qui se situent en droite ligne de la politique xénophobe menée par ce Gouvernement.

Si nous étions 25 organisations le 04.09, nous étions 35 le 16.10 pour dénoncer plus particulièrement le projet de loi sur l'**immigration** parce qu'il renonce au principe d'égalité des êtres humains inscrit dans la Constitution et dans tous les textes internationaux qui, aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, se sont efforcés d'interdire le racisme d'Etat.

Or le projet de loi franchit ce pas. S'il est approuvé seront aussi approuvées de nombreuses discriminations fondées sur l'origine. Ce sont les fondements mêmes de notre République et de sa Constitution qui sont remis en cause. « Notre cher président » oublie un peu vite qu'il est lui-même d'origine étrangère et de 2^{ème} génération seulement !

Politique de l'immigration : un projet de loi qui ternit l'image de la France

C'est la cinquième fois en sept ans que la loi régissant la politique de l'immigration et de l'asile connaît des changements : toujours plus de contrôle, toujours plus de rigueur, toujours plus de formalités pour les migrants les plus précaires. Et ces dernières semaines, avant même le débat parlementaire, la situation des étrangers dans notre pays s'est fortement aggravée avec une accélération dans la stigmatisation, la discrimination et la répression à partir du discours de Grenoble qui était une honte pour notre République! (*voir article dans le précédent Petit Castelroussin*)

Il ne s'agit pas d'une réforme banale de la réglementation relative aux étrangers. Le projet de loi contient un ensemble de dispositions qui provoqueront une grave réduction des droits pour une majorité d'entre eux. Il marque un tournant considérable dans la politique d'immigration française. Dans certains domaines, il introduit pour les étrangers **de véritables régimes d'exception**. Il s'inscrit dans une logique qui privilégie une prétendue sécurité aux dépens de la dignité des personnes.

Avec son projet de loi, **le gouvernement profite de cette occasion pour aggraver sa politique d'hostilité aux étrangers** en allant au-delà de la transposition des directives européennes.

Ainsi la **directive « Retour »** est celle contre laquelle de nombreuses organisations se sont mobilisées, la surnommant « **directive de la honte** ». S'appuyant sur cette directive ou sur la simple volonté gouvernementale, le projet de loi multiplie les outils et les situations, permettant la « **chasse aux migrants** ».

Voici les principales mesures :

-L'extension de la déchéance de nationalité. Il s'agit de la remise en cause de l'égalité de tous les citoyens. Cela accredit l'idée que les « Français de souche » sont davantage français que les « Français par acquisition », et que le « droit du sang » l'emporte ainsi sur le « droit du sol ». Cette mesure contredit le principe d'égalité des droits et viole la Constitution.

2 – La limitation des pouvoirs des juges des libertés est un recul de l'Etat de Droit pour permettre l'exécution sans contrôle d'une politique du chiffre voulue par le président.

3 – L'allongement de la durée de rétention pour les étrangers (de 32 jours à 45 jours) met ceux-ci dans une situation de non-droit et de privation de liberté afin de faciliter les mesures d'expulsion

4 – La multiplication des zones d'attente où les droits des personnes sont limités est une mesure qui crée arbitrairement des lieux dont la fonction première est la répression arbitraire au détriment d'une justice égale pour tous

5 – Les mesures proposées pour faciliter les mesures d'expulsion des Roms pour « abus de court séjour » est un moyen de contourner les obligations résultant de l'élargissement de l'Europe à la Roumanie et à la Bulgarie.

6 – Un ensemble de mesures éparses renforcent l'oppression des étrangers vivant en France : mesures contre les malades, mesures de bannissement de 2 à 5 ans pouvant concerner des personnes résidant depuis des années en France, des personnes y ayant des attaches familiales, éventuellement mariées à des Français, suspicion accrue sur les mariages mixtes, limitation des sanctions contre les employeurs au noir,

7 - Les seules mesures en apparence positives sont en fait des moyens de piller

les pays en voie de développement de leurs élites intellectuelles et professionnelles. Elles poursuivent ainsi une politique néo-colonialiste connue sous le concept « d'émigration choisie » au lieu de prendre des mesures de coopération économique et sociale indispensables.

Le projet de loi défendu par M. Besson renforce la politique de dissuasion migratoire de manière brutale et sans plus d'efficacité qu'avec les précédentes réformes. Cette orientation, pour nous condamnable en soi, expose la France à la critique européenne et internationale comme on vient de le voir à l'occasion des expulsions sélectives de Roms.

Il s'agit d'une grave réduction des droits des migrants et s'inscrivent dans une véritable logique répressive. L'objectif est de pouvoir expulser plus vite et plus facilement des étrangers jugés indésirables en leur refusant nomment l'accès à la justice.

C'est pourquoi pour combattre cet énième projet de loi, qui porte une atteinte inégalée aux droits des étrangers et à leurs soutiens (le délit de solidarité est réaffirmé !), les organisations signataires avaient lancé cet appel et organisé le rassemblement du 16.10 dernier.

Elles demandent aux parlementaires de prendre toute la mesure du caractère néfaste de cette politique et de s'y opposer. Nous savons que ce projet a été voté en 1^{ère} lecture à l'Assemblée nationale par 294 voix – 239 Contre (16 députés de la majorité se sont abstenus, 12 ont même votés contre) après 30 h de discours virulents, de propos xénophobes, de remise en cause de principes fondamentaux à notre société.

La mobilisation ne doit donc pas fléchir d'ici les débats au Sénat que l'on espère plus dignes.

Continuons à sensibiliser les citoyens soucieux de justice et d'égalité des droits.

Le P'tit Castelroussin

(Politique nationale)



« Parlons de la France »

par François Hollande

— Par manuel FLAM

Afin de préparer l'élection présidentielle de 2012, François Hollande a tenu durant l'année 2009-2010 plusieurs réunions de travail de son association *Répondre à gauche*, de Lorient à Bourg-les-Valence, en passant par Périgueux et Paris. Des parlementaires, des élus locaux, des syndicalistes, des experts et des militants socialistes ont participé à ces réunions qu'ils ont enrichies de leurs contributions, comme de leurs expériences. Dans un ouvrage gratuit et téléchargeable sur le site www.repondreagauche.fr, François Hollande a souhaité reprendre les propositions livrées à l'occasion de ces rencontres.

Autour de l'idée d'un contrat pour l'après crise, il inscrit la promotion de la démocratie de la réussite comme objectif central de l'action publique, avec une déclinaison en trois pactes : productif, redistributif et éducatif. Cette synthèse n'est pas encore un programme, mais la trame d'une démarche qui peut être enrichie et complétée.

Rappelant qu'« être de gauche c'est croire en l'égalité fondamentale entre tous les êtres humains, quelque soit leur origine, leur couleur, leur sexe ou leur statut social. », François Hollande souligne que la gauche doit, si elle veut gagner en 2012, gagner la bataille des idées perdue en 2007 !

Quelques premières propositions émergent de son ouvrage :

- Créer 400 000 places d'accueil pour la petite enfance
- Mettre en place un système d'allocations ou de prêts publics permettant aux étudiants de financer leurs études et attribuer à chaque salarié une « dotation éducation » dont le crédit serait d'autant plus important que la formation initiale a été courte.

- Créer un impôt citoyen en fusionnant l'impôt sur le revenu, la CSG et la prime pour l'emploi et en taxant de la même manière tous les revenus, ceux du capital comme ceux du travail
- Instaurer une contribution carbone sur les entreprises et lancer un plan de transition énergétique de 50 milliards d'euros sur dix ans

Retirer nos troupes d'Afghanistan d'ici à 2014 et engager des discussions avec l'Allemagne afin de fusionner les forces conventionnelles terrestres de nos deux pays

De l'expérience de ces dernières années, nous savons qu'une élection présidentielle se cristallise autour d'un grand thème. Notre ambition collective doit se traduire en propositions simples et concrètes.

Avec cet ouvrage, François Hollande participe à ce travail de manière aussi admirable qu'utile pour tous les socialistes.

Manuel FLAM



Le P'tit Castelroussin

[Politique Nationale]



Les dépêches nationales du P.S

Par Delphine Chambonneau

« L'injustice » : elle symbolise pleinement les mesures prises par notre gouvernement depuis de trop nombreuses années. Bouclier fiscal, réforme des retraites et dépendance en sont des exemples criants mais malheureusement pas les seuls.

Déclarations concernant le bouclier fiscal: le PS sera vigilant

Le Parti socialiste prend acte de la déclaration du Ministre du budget qualifiant le bouclier fiscal de « symbole de l'injustice ». Il est temps de s'en rendre compte ! Mais il tient à souligner que le bouclier fiscal ne constitue pas seulement un symbole mais bien une réalité : les chèques payés aux mille plus grandes fortunes ne sont pas symboliques !

Le Parti socialiste sera particulièrement attentif à ce que les déclarations d'aujourd'hui ne soient pas des manœuvres pour repousser à demain des discussions devant être tenues maintenant dans le cadre du projet de loi de finances pour 2011. Il sera tout particulièrement vigilant pour éviter un échange entre suppression du bouclier fiscal et suppression de l'ISF, qui serait un marché de dupes et un cadeau encore plus important aux Français les plus aisés : 700 millions d'euros contre 4 milliards.

Le Parti socialiste s'étonne du moment choisi par le gouvernement pour communiquer sur ce sujet, alors que le pays est au cœur d'un mouvement social qui s'amplifie et s'élargit. L'éventuelle suppression du bouclier fiscal ne saurait masquer l'injustice de la réforme des retraites et la nécessité de l'ouverture d'un vrai dialogue pour une vraie réforme.

Communiqué de Michel SAPIN, Secrétaire National à l'économie du 13 octobre 2010.

Vote au Sénat sur les retraites: le PS appelle les Français à la mobilisation et le gouvernement au dialogue

Le vote de la réforme des retraites au

Sénat a eu lieu au terme d'un débat tronqué, marqué par la volonté du gouvernement et du Président de la République de museler l'opposition. Procédure accélérée, refus de l'explication de vote individuelle à l'Assemblée, vote bloqué au Sénat : le gouvernement n'a reculé devant aucune manœuvre pour contourner le Parlement. Plus que jamais, M. Sarkozy et son gouvernement piétinent l'esprit et la lettre de la démocratie. Ils ont méprisé les syndicats en refusant de négocier avec eux, comme l'exige le respect de la démocratie sociale ; ils ont refusé d'entendre les Français – au moins sept sur dix – qui rejettent son projet, comme le réclame le respect de la démocratie citoyenne ; ils ont refusé de débattre avec l'opposition, comme le demande le respect de la démocratie politique. L'attitude du gouvernement laissera des traces. On ne touche pas aux retraites des Français sans écouter les Français, sans négocier avec les syndicats, sans respecter le Parlement.

Face à ce déni de démocratie, le Parti socialiste s'associe pleinement aux initiatives responsables des syndicats. Le Parti socialiste appelle les Français à manifester les 28 octobre et 6 novembre. Il appelle à ne pas céder aux provocations et à se mobiliser dans le calme. Il appelle le gouvernement et le Président à la raison et au dialogue, comme viennent de le faire magnifiquement nos députés et sénateurs auxquels je veux rendre hommage.

Depuis des semaines, les Français donnent une leçon de démocratie à Nicolas Sarkozy : visiblement cette leçon n'a pas été retenue. Il faut la lui répéter encore.

Communiqué de Martine Aubry, Première secrétaire du 22 octobre 2010

RTT pour financer la dépendance : encore une arnaque de la droite

Au moment où s'ouvre la « Semaine bleue », Laurent HÉNART, député UMP de Meurthe-et-Moselle et président de l'Agence nationale des services à la personne, propose que les Français abandonnent un nouveau jour de congé pour financer la dépendance des personnes âgées. Comme pour la mesure Raffarin, cette fausse bonne idée n'est pas à la hauteur des enjeux et des besoins et ne fera une fois de plus que brouiller le débat sur les réponses à apporter face au vieillissement de la population.

Le candidat SARKOZY avait promis la création d'un « cinquième risque » pour prendre en charge la dépendance des personnes âgées. Trois ans après, on s'éloigne de plus en plus de cet engagement. C'est la droite qui commence à devenir un risque pour les personnes en perte d'autonomie.

Le traitement de ces questions appelle un débat national, sans cesse reporté. Le Parti socialiste propose la création d'un droit universel à la compensation de la perte d'autonomie à tout âge de la vie, dont le financement serait assuré par l'ensemble de la population, pour mettre fin aux effets de seuil entraînés par la barrière des soixante ans et réconcilier enfin les générations.

Communiqué de Charlotte Brun, Secrétaire Nationale aux personnes âgées, handicap et dépendance, du 19 octobre 2010.

Le P'tit Castelroussin



Logement : du mythe à la réalité

M. MAYET, sénateur-maire de Châteauroux a le goût des formules sans preuves : à propos de la réforme des retraites, il vient d'affirmer dans la Nouvelle République du 6 octobre 2010 que « prendre aux riches pour donner aux pauvres, ça ne marche pas ».

Cette fois, il a raison, il vaut mieux taxer les pauvres qui sont par nature, plus nombreux que les riches.

Et ce n'est pas une simple vue de l'esprit : c'est très clairement ce que le gouvernement vient de décider à travers la loi de finance 2011 : taxer les bailleurs sociaux à hauteur de 2 % du montant des loyers versés par leurs locataires, c'est très directement faire les poches des français les plus modestes.

Ce prélèvement de 340 millions d'euros par an pendant 3 ans (240 euros par locataire) n'est ni plus ni moins qu'une taxe levée sur les locataires des logements sociaux par le gouvernement pour combler son déficit abyssal, maintenir le bouclier fiscal et financer son propre budget logement.

J'ai assisté la semaine dernière au congrès de l'Union Sociale de l'Habitat à Strasbourg. Cette mesure a fait contre elle l'unanimité des délégués et le secrétaire d'Etat, M. APPARU venu défendre la politique gouvernementale n'a pas eu droit au moindre applaudissement à la fin de son intervention : signe évident du divorce entre les bailleurs sociaux et le gouvernement.

Une ponction de 800 000 € sur SCALIS en 2011

Les conséquences de cette ponction sont évidentes : dans l'Indre, SCALIS par exemple verra ses fonds propres diminuer de 800 000 € en 2011 et réduira son programme d'entretien, de

rénovation et d'isolation des logements des locataires qui verront leurs charges grimper encore un peu plus vite.

Et pendant ce temps là, M. MAYET veut nous faire croire que les retraités modestes pourraient tous accéder à la propriété malgré un niveau de retraite qui va encore baisser si la réforme est votée en l'état, malgré l'augmentation du coût du foncier, malgré les dérives des prêts immobiliers hypothécaires (les fameux subprimes) qui ont précipité le monde dans un chaos financier sans précédent et ruiné un grand nombre de ceux qui avaient cru au grand paradis des propriétaires.

Au-delà du mythe, la réalité quotidienne est toute autre : le gouvernement soutenu par M. MAYET fait les poches des locataires les plus modestes, limite les aides au logement et réduit brutalement les aides à la pierre : de 630 millions d'euros en 2010, celles-ci chuteront à 160 millions d'euros en 2011 et 60 millions en 2013.

Au-delà des leurres, voilà la réalité vécue par des millions de foyers français parmi les plus modestes. Si M. MAYET veut soutenir les retraités, qu'il ne vote pas la réforme et qu'il s'oppose à la loi qui prévoit de déloger les locataires âgés de leur quartier et de leur logement sous prétexte que celui-ci est trop grand pour eux ; mais par contre, il serait parfaitement adapté si ces mêmes locataires décidaient de l'acheter !!

Permettre à tous de se loger dans des conditions décentes

Ce dont notre pays a besoin, c'est d'une politique d'aide à la construction forte et durable, qui permette à tous les habitants de notre pays de se loger dans des conditions décentes quels que soient leurs revenus, leur âge et leurs aspirations.

Faut-il par exemple rappeler que l'Espagne, pays de propriétaires est aussi le pays où les jeunes ont le plus de difficultés à trouver un logement et quittent le plus tardivement leur famille faute de logements à louer.

Car le premier problème des Français les plus modestes ou les plus jeunes, c'est d'abord de se loger et seul un effort important en faveur de la construction permettra de régler ce problème.

Ensuite seulement, se posera la question du parcours résidentiel et de l'effort effectivement souhaitable en faveur de l'accession à la propriété sous réserve que cette politique soit juste et pérenne.

Jean PETITPRETRE

Maire du Poinçonnet

Vice-président de la C.A.C.

Membre du Conseil d'Administration de SCALIS

Le saviez-vous ?

Le P'tit Castelroussin existe également en version électronique !!!

Aussi, si vous êtes tentés par un mensuel plus beau (parce qu'en couleurs), immédiatement accessible dans votre boîte mail (pas d'acheminement postal) et plus économe pour les ressources terrestres, faites-le nous savoir en nous communiquant votre adresse mail à l'adresse électronique suivante : sectionpschateauroux@gmail.com

